

Moudon, le 12 décembre 2019

**EXTRAIT**

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon  
Séance du 10 décembre 2019  
Présidence : Monique Tombez

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 50/19

**Demande d'un crédit de CHF 52'500.- pour la rénovation de la tour d'horloge en tavillons du Château de Rochefort, parcelle 256**

- vu le préavis de la Municipalité No 50/19 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

- 1. autorise formellement la Municipalité à faire procéder aux travaux de réfection de la tour d'horloge en tavillons du Château de Rochefort,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 52'500.-, TVA comprise, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter partie ou tout de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

**Le préavis est accepté à l'unanimité.**

Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2019.

**BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL**

**La Présidente : La Secrétaire :**



**Monique Tombez**



**Nicole Wyler**

